



Tél : 01.76.82.64.52

À NOUS AUSSI...DE PRÉPARER NOTRE RENTRÉE !

L'inflation et les prix seraient en baisse : du jamais vu depuis deux ans.

Voici ce que nous entendons tous les jours à la télévision, dans les médias. Même les prix de l'essence et du gasoil seraient en baisse. Mais 10 ou 20 centimes de moins cela ne vient pas compenser les hausses vertigineuses des prix au litre des carburants depuis quelques années.

En ce qui concerne l'inflation même si elle baisse de quelques points les prix de tous les produits de première nécessité sont toujours aussi élevés.

Les frais pour la rentrée scolaire des élèves et des étudiants sont eux aussi en hausse. C'est un budget qui devient de plus en plus important pour les familles.

La seule chose qui ne bouge pas, ce sont nos salaires et ce n'est pas les 1 ou 2% que nous avons chez Renault qui vont nous permettre d'avoir plus d'argent.

Et si nous, les travailleurs, nous avons une rentrée à faire ce serait celle pour exiger :

- 400 euros minimum. C'est ce qu'il nous manque tous les mois (enquête effectuée il y a quelques mois aux entrées de l'usine).
- que les augmentations de salaire suivent celles des prix sinon ce que nous aurions gagné un jour nous le perdrons le lendemain.

Alors ne comptons que sur nous-mêmes pour contraindre les patrons de Renault à payer : c'est notre dû.

**«EFFET KISS COOL» : FLOU TOTAL SUR LA MONTÉE EN CADENCE
À L'EMBOUTISSAGE**

Avant nos congés d'été, la direction nous avait annoncé une montée cadence ainsi que la mise en place d'une équipe de nuit le 9 septembre à la reprise (et d'un VSD sur les trois derniers mois de l'année).

De nombreuses questions sont restées sans réponse de la direction comme la durabilité de l'équipe de nuit, la rémunération, les chiffres concernant les effectifs dans chaque équipe...etc.

Suite aux dernières annonces, les premiers effets se font ressentir dans les ateliers depuis le premier jour de la reprise.

En effet nous pouvons constater de nombreux problèmes pour lesquels la direction rencontre des difficultés à les résoudre comme par exemple dans le domaine de la qualité, les casses de nouveaux outils, des flans non conformes, des modifications

de certains outils.... Il y a également des problèmes de volontaires dans les équipes 2X8 ainsi que pour l'équipe de nuit qui sera mise en place le 9 septembre. Aucun chiffre n'a été communiqué par la direction sur cette nouvelle organisation

Mais où va t'on ? et avec qui ?

Les deux seules choses perceptibles depuis cette reprise, c'est l'arrivée de quelques intérimaires pour pallier le manque de personnel et la présence de hiérarchiques sur le terrain dans un climat tendu et stressant.

C'est le flou total.

CONGÉ POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Si vous avez un enfant de moins de 12 ans (21 ans si enfant handicapé), vous bénéficiez d'un jour de congé par an, quel que soit le nombre d'enfants et à condition que les deux conjoints exercent une activité professionnelle. Lorsque les deux conjoints travaillent chez Renault, ce droit ne peut être exercé que par l'un deux.

Cette journée peut être fractionnée en heure avec l'accord de la hiérarchie..

Auparavant nous avions droit à 10h par an, depuis le dernier accord nous avons perdu environ 3h sur ce droit.

Pour y avoir droit, seule une attestation de l'employeur de votre conjoint(e) suffit. Vous n'avez pas à fournir d'autres documents.